

## Conseil municipal séance du 14 avril 2022

Etaient présents : Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Christian DUBOURG, Jean-Pierre VERTALIER Christophe FRERARD, Frédéric ESBERT, Mathieu MORISSE, Christophe ANDRAULT Muriel SABATE, Sylviane PASDELOUP, Christine DRICI Catherine SAULET, Yvonne DUBOURG, Claude GRIMOIN, , Florence LAVOT-PETIT, Alain BAUDON, et Victor CORNEJO

Etait absente : Mme Aurore BONTEMPS

Pouvoirs : (3)

De M. William FOUCHER à M. Jean-Pierre VERTALIER

De Mme Catherine de CHALENDAR à Mme Muriel SABATE

De Mme Béatrice de KERPOISSON à Mme Céline LACROIX

Secrétaire : Mme Christine DRICI

### **Compte administratif 2021 – Budget principal**

Mme le 1<sup>er</sup> Maire Adjoint donne lecture des résultats du compte administratif 2021 qui comporte une section de fonctionnement qui se traduit par un excédent de 336 640,76 € et une section d'investissement par un excédent de 171 937,27 €.

Après avoir présenté aux conseillers municipaux les dépenses et recettes, en l'absence de M. le Maire, le 1<sup>er</sup> Maire Adjoint demande de passer au vote.

Présents : 17      Votants : 20 (dont 3 pouvoirs)      Pour : 20

### **Compte de gestion du receveur – Budget principal**

M. le Maire donne lecture de la délibération relative au compte de gestion du receveur pour l'année 2021.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion.

### **Affectation du résultat – Budget principal.**

Le résultat constaté au compte administratif 2021 s'élève à la somme de 336 640,76 € en fonctionnement et 171 937,27 € en investissement

Il est proposé l'affectation suivante

- Recette de fonctionnement – compte 002 : 336 640,76 €
- Report recettes d'investissement – compte 001 : 171 937,27 €

L'affectation de résultat est approuvée à l'unanimité.

### **Vote du taux des taxes 2022**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir le taux des taxes, à savoir

- taxe foncière : 32,05 %
- taxe foncier non bâti : 23,92 %

### **Budget Primitif 2022 – Budget principal**

M. le Maire présente le projet de budget primitif 2022 du budget principal qui s'équilibre en dépenses et en recettes en fonctionnement à 1 507 786,76 € et en investissement à 1 347 601,46 €.

M. le Maire demande aux conseillers municipaux de passer au vote :

Présents : 18      Votants : 21 (dont 3 pouvoirs)      Pour : 21

### **Compte administratif 2021 – Budget gendarmerie**

Mme le 1<sup>er</sup> Maire Adjoint donne lecture des résultats du compte administratif 2021 qui comporte une section de fonctionnement qui se traduit par un déficit de 6 208,61 € et une section d'investissement par un excédent de 12 923,53 €.

Après avoir présenté aux conseillers municipaux les dépenses et recettes, en l'absence de M. le Maire, le 1<sup>er</sup> Maire Adjoint demande de passer au vote.

Présents : 17      Votants : 20 (dont 3 pouvoirs)      Pour : 20

### **Compte de gestion du receveur – Budget gendarmerie**

M. le Maire donne lecture de la délibération relative au compte de gestion du receveur pour l'année 2021.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion.

### **Affectation du résultat 2021 – Budget gendarmerie**

Le résultat constaté au compte administratif 2021 s'élève à la somme de - 6 208,61 € en fonctionnement et + 12 923,53 € en investissement

Il est proposé l'affectation suivante

- Recette de fonctionnement – compte 002 (déficit) : 6 208,61 €
- Affectation complémentaire c/1068 : 0 €
- Report recettes d'investissement – compte 001 (excédent) : 12 923,53 €

L'affectation de résultat est approuvée à l'unanimité.

### **Budget Primitif 2022 – Budget gendarmerie**

M. le Maire présente le projet du budget gendarmerie qui s'équilibre en dépenses et en recettes en fonctionnement à 94 041,66 € et en investissement à 4 705 756 €.

M. le Maire demande aux conseillers municipaux de passer au vote :

Présents : 18      Votants : 21 (dont 3 pouvoirs)      Pour : 21

### **Réalisation d'un prêt pour l'achat d'un tracteur**

Dans le cadre du renouvellement de la flotte de véhicules, M. le maire propose de réaliser un prêt de 54 000 €  
3 propositions sont étudiées, celle du Crédit Agricole est retenue aux conditions suivantes :

Prêt sur 5 ans au taux de 1,16% avec échéances trimestrielles de 2 782,97 €

M. le Maire est autorisé à signer le contrat

### **Prêts des salles communales pour les réunions publiques (élections)**

Le conseil municipal décide de la gratuité des salles pour les réunions publiques de campagne en vu des élections législatives de juin 2022

### **Adhésion à la Fondation du Patrimoine**

Le conseil décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine, association ayant pour vocation la sauvegarde et la valorisation du patrimoine populaire de proximité.

Cette adhésion permet à la commune de bénéficier d'aide technique et financière dans le cadre de la restauration du patrimoine

La contribution annuelle sera de 120 €

### **Subvention à la 3V**

Un défi cycliste sera organisé les 17 et 18 juin 2022 sur la Base aérienne d'Avord en faveur des blessés de guerre  
Une subvention de 100 € est accordée.

### **Piscine – saison 2022**

Le conseil décide de verser un fonds de caisse de 50 €

Ouverture du 18 juin au 28 août inclus

Les tarifs sont maintenus, à savoir

Gratuit en dessous de 4 ans

De 4 à 14 ans ; 1 ticket : 1 €                      carnet de 10 tickets : 8 €

Adultes : 1 ticket : 2 €                              carnet de 10 tickets : 16 €

### **Modification des statuts de La Septaine (vidéo protection)**

Le conseil municipal approuve la modification statutaire de La Septaine concernant les compétences facultatives :

Etude, installation et maintenance de matériel de vidéo-protection sur le territoire des communes de La Septaine, ainsi que sur les axes et points stratégiques du territoire reconnus par l'étude gendarmerie.

### **Modification statutaire du SMERSE**

Vu la loi du 3 août 2018 sur le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes, Le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification statutaire

- article 1 : le syndicat regroupe :

\* les communes de Avord, Baugy, Bué, Bussy, Crézancy en Sancerre, Crosses, Dun sur Auron, Jussy-Champagne, Menetou Ratel, Parnay, Raymond, Sens-Beaujeu, Veaugues et Vornay

\* les syndicats d'eau potable :

SI AEP Azy/Etrechy

SI AEP Farges en Septaine / Villabon

SI AEP Ménétréol sous Sancerre / Thauvenay / St Bouize

SI AEP Sury en Vaux / Verdigny

SI AEPA Sancerre / St Satur

SM d'AEP de Nérondes

SMEACL pour les communes de Contres, Corquoy, Lapan, Levet, St Denis de Palin, St Germain des Bois, Sennecay et Soye en Septaine

\* La CDC Terres du Haut Berry en représentation – substitution des communes de Brécy, Neuilly en Sancerre et Neuvy deux Clochers.

- art 13 : Les fonctions de comptables seront assurées par le TP de Baugy

- art 14 : les prestations de service telles qu'une étude patrimoniale des réseaux de production et de distribution pourront être assurées par le syndicat. Elles devront être justifiées par un intérêt public. Le syndicat pourra se voir confier un mandat de maîtrise d'ouvrage, fixé par une convention à durée limitée. Ces prestations feront l'objet d'un remboursement de la part de la personne publique bénéficiaire.

### **Remplacement de M. Marcel Lagrange**

Suite à la démission de M. Marcel Lagrange, le conseil municipal a élu  
M. Victor Cornéjo, membre suppléant au SDE 18 et membre de la commission « voirie-travaux-sécurité »  
M. Alain BAUDON membre suppléant au SMERSE.  
M. Mathieu Morisse membre de la commission « centre bourg »

### **Commission d'appels d'offres**

Mme Florence Lavot-Petit est élue membre titulaire afin de remplacer M. Marcel Lagrange.

### **Divers**

Utilisation domaine public par les commerçants du village : une réflexion est en cours. Dominique Martin, garde champêtre se renseignera sur la réglementation et un questionnaire sera distribué aux commerçants du village pour connaître leur souhait de l'utilisation du domaine public. Réponse à donner avant le 29/04.

Muriel Sabaté, Christophe Andrault et Christophe Frérard, Sylviane Padeloup, Christian Dubourg, Florence Lavot-Petit et Céline Lacroix étudieront les réponses à ce questionnaire.

Achat d'un terrain par un particulier - rue des coudriers : le conseil municipal refuse de vendre ce terrain afin de conserver et préserver des espaces verts communaux .

Ukraine : les logements de la gendarmerie (Route de Villequiers) appartiennent à Val de Berry qui conventionne avec l'Association « Le Relais » pour installer les Ukrainiens. Le Relais se chargera d'équiper les logements. L'entretien des espaces verts reste à la charge de la commune.

Céline Lacroix : informe qu'un concours des maisons fleuries sera organisé cette année.

Le mur d'enceinte de la piscine est enlevé et une clôture en panneaux rigides verts a été installée.

Les travaux d'aménagement des WC publics sont en cours. Les modules du skate park arrivent début mai et la réalisation du terrain de boules se poursuit.

Christian Dubourg : \* remercie les personnes ayant marché lors de la randonnée du 3 avril  
\* concours pétanque 11 juin (challenge Cyril Roy)

Florence Lavot-Petit : installation d'un maraichage bio Rte de la Garenne

Un dossier a été envoyé à Nature 18 pour la plantation d'arbres dans les lotissements du Buisson, de l'Aubépine et des Muriers

Claude Grimoin : remercie pour installation miroir à Saligny – face à la route de Beugnon

Sylviane Padeloup : information randonnée pédestre le 1<sup>er</sup> mai

J Pierre Vertalier : désherbage de la commune avec des produits phyto autorisés (rue des ormes)

Pierre Grosjean : une étude d'installation d'un poulailler entre Baugy et Couy est en cours, il informe les membres du conseil qu'une pétition circule actuellement pour empêcher cette installation.

Il demande à ce que si des membres du conseil municipal sont sollicités pour signer cette pétition qu'ils le fassent en leur nom propre et non en tant que conseiller municipal.

Commission « travaux » : 16 mai à 18h30 à la mairie

Prochain conseil le 18/05 à 19h **salle du conseil à la mairie**